

ELŻBIETA GAJEWSKA

University of the National Education Commission, Kraków, Poland

MAGDALENA SOWA

Maria Skłodowska-Curie University in Lublin, Poland

Objectif professionnalisation : les attentes des étudiants et les modalités de formation en langues vivantes

Objective of professionalisation: students' expectations and courses in modern languages

ABSTRACT. In this text, we propose to examine the professional projects prepared by students in language courses at bachelor's and master's levels and the foreign language training provided in Polish universities. Our aim is to assess whether and possibly to what extent the programmes in LSP at higher education level correspond to the needs and professionalization objectives of students. Our reflection is based on empirical research carried out in the form of surveys among students in language courses (see Smuk et al. 2023) and the analysis of study programmes' models (Gajewska et al. 2020).

KEYWORDS: professionalization, philology, higher education, linguistic curriculum, specialized translation, LSP.

MOTS-CLÉS: professionnalisation, philologies, études supérieures, cursus linguistique, traduction spécialisée, LSP.

1. INTRODUCTION

L'offre de formation en langues vivantes (LV) au niveau des études supérieures dépend de nombreux facteurs dont la nature est diverse. Les traditions et la mission de l'université, le corps professoral, les domaines de recherche explorés y jouent sans doute un rôle considérable. Il importe pourtant de les mettre en relation à la fois avec les facteurs socio-économiques et les besoins des étudiants. Pour ces derniers, les perspectives d'avenir professionnel après formation s'avèrent en principe plus essentielles dans le choix de cursus univer-

sitaire que les traditions, la mission et la recherche propres à un établissement d'enseignement supérieur donné.

Un tel constat constitue pour nous le point de départ pour la réflexion sur la supposée interrelation entre les attentes des étudiants vis-à-vis des programmes d'études supérieures et les modalités de formation mises en place dans les filières universitaires de LV en Pologne. Dans le présent texte, nous proposons de nous interroger – d'un côté – sur les attentes de formation et les projets professionnels des étudiants des cursus linguistiques en licence et master et – de l'autre – sur l'offre de formations en langues étrangères (LE) dispensées dans les universités polonaises. Notre objectif est d'évaluer si et éventuellement dans quelle mesure, les programmes et les acquis de formation en LE au niveau supérieur correspondent aux besoins et objectifs de professionnalisation des étudiants. Notre réflexion prend appui sur les recherches empiriques réalisées sous forme d'enquêtes parmi les étudiants de filières linguistiques (cf. Smuk et al. 2023) et d'analyse des maquettes de programme d'études en LV (Gajewska et al. 2020).

2. PROFESSIONNALISATION ET FORMATION : DES CONCEPTS INTERDÉPENDANTS

Dans un monde en mutation, les mots « professionnalisation », « parcours professionnalisant » sont en vogue aussi bien auprès des concepteurs des actions de formation que des bénéficiaires de celles-ci (Mourlhon-Dallies & Sowa 2023). Suite aux phénomènes de mondialisation, le marché du travail est à la recherche d'employés polyvalents, capables d'exécuter en autonomie un éventail large et riche de tâches de manière à rendre l'activité de l'entreprise plus flexible et réactive à ce qui se passe dans son environnement. Issu de la sociologie américaine fonctionnaliste, le concept de professionnalisation résulte d'une spécialisation accrue dans différents secteurs de travail. La professionnalisation est comprise comme processus permettant de construire et de développer ses compétences (Le Boterf 1994). Vouloir (se) professionnaliser requiert « un nouveau mode d'articulation de la relation formation-emploi » (Guitton 2000 : 21). Il s'ensuit que les actions de formation nécessitent un fort ancrage dans les situations de travail, tout en contraignant l'individu à réfléchir sur ce qu'il fait et comment il le fait.

En Pologne, les programmes d'études supérieures sont élaborés en accord avec des textes de loi et documents relatifs à la politique éducative européenne et nationale. Le Cadre National des Qualifications pour l'enseignement supérieur demeure un document qui, depuis une dizaine d'années, influence fortement la forme des programmes d'études et les finalités de formation visées. Son objectif est de définir les qualifications obtenues à l'issue de la formation. Celles-ci sont

considérées comme des acquis d'enseignement / apprentissage et correspondent à des savoirs, savoir-faire et savoir-être précis. Grâce à la loi en vigueur, les établissements d'enseignement supérieur ont une grande autonomie en matière de conception des programmes : ils peuvent les élaborer librement afin de les adapter mieux aux besoins du public cible et à la situation du marché du travail, tout en tenant compte de leurs propres ressources matérielles et humaines.

Les cursus linguistiques dans l'enseignement supérieur n'échappent pas à la règle. Concevoir un programme d'études en LV, qui serait adapté aux candidats, suppose souvent une analyse approfondie de l'environnement socio-économique et la coopération avec les acteurs du terrain. Le taux d'employabilité des diplômés et la réussite professionnelle de ceux-ci constituent les critères d'évaluation de la qualité et de l'efficacité des formations dispensées. C'est pourquoi les filières des langues vivantes s'efforcent de modeler leurs programmes d'études linguistiques de manière à les rendre bénéfiques (ne serait-ce que par la présence des cours ou modules professionnalisants ; cf. point 4) pour les étudiants dont les attentes, motivations et projets professionnels ne cessent d'évoluer.

3. ATTENTES ENVERS LES ÉTUDES ET PROJETS PROFESSIONNELS DU PUBLIC CIBLE

Dans la période 2019–2023, notre recherche empirique menée au niveau national dans 13 universités polonaises a révélé les opinions des 4 893 étudiants¹ de 43 filières linguistiques sur la nature et la qualité des programmes d'études en LV (Smuk et al. 2023). Le corpus recueilli grâce aux enquêtes permet de définir les domaines d'intérêt, les motifs de choix et les attentes des étudiants de la première année de licence et de master envers la formation en langue (cf. 3.1). Il est aussi une source d'informations sur les projets professionnels des étudiants de la première et de la dernière année des études du premier et deuxième cycle (cf. 3.2).

3.1. Intérêts et attentes envers les études en langues

Les domaines d'intérêt par rapport aux études linguistiques sont exprimés de manière similaire par les étudiants de licence et de master. Les répondants déclarent leur intérêt pour l'apprentissage des langues, la culture, la traduction,

¹ Il s'agit de 3 275 étudiants de première année (soit 2 458 en licence et 817 en master) et de 1 618 étudiants de dernière année (soit 1 073 en licence et 545 en master).

la linguistique, la littérature, la didactique des langues. Si leur vision des études en langues vivantes paraît classique et traditionnelle, il importe de noter certaines différences dans la hiérarchie des domaines d'intérêt prioritaires. Pour les étudiants qui commencent le premier cycle, l'apprentissage des langues, la culture ainsi que la traduction et la linguistique sont les plus importants. S'approprier une langue étrangère constitue l'objectif principal de leurs études, et s'il y a d'autres buts visés, ils sont indirectement liés à cet objectif principal. En revanche, les étudiants du deuxième cycle s'intéressent prioritairement à la traductologie, à la culture et à la littérature. Leur attention porte généralement sur l'approfondissement des connaissances linguistiques et langagières ainsi que sur le développement de leurs compétences dans des domaines où ils perçoivent consciemment la langue comme un outil opérationnel d'action et où ils envisagent leur propre activité langagière. Les domaines figurant au palmarès des réponses rendent compte de la complémentarité des savoirs et savoir-faire nécessaires pour exercer le métier du traducteur auquel se dédie une bonne partie d'étudiants enquêtés (cf. 3.2).

La motivation des étudiants de licence pour étudier les langues repose entre autres sur les projets d'avenir au sens large, qui sont en rapport avec les études ultérieures, une carrière professionnelle, des voyages, l'expatriation. Elle se manifeste aussi par une volonté de se démarquer parmi les diplômés de l'université en acquérant des langues moins connues. Les étudiants de master désirent se concentrer sur les compétences et perfectionner la langue. Ils sont aussi motivés par le besoin d'accomplissement personnel, d'élargissement des horizons et de réalisation d'ambitions personnelles. Le caractère attrayant de l'offre de programme constitue un facteur important (plus de 50 % et 60 % respectivement pour les études du premier et du deuxième cycle) pour le choix d'études.

Compte tenu des intérêts et motivations, les attentes des étudiants de licence portent naturellement sur les cours liés à l'apprentissage pratique de la langue (plus de 70 %), la culture (35 %) et la littérature (23 %). Au niveau de master le souhait d'approfondir la connaissance de la langue (53 % des réponses) se situe presque au même rang que le désir d'acquérir des savoir-faire relatifs à la traduction (50 % de réponses), alors qu'au premier cycle ces derniers n'intéressent que 14 % des enquêtés.

3.2. Intégrer la langue dans son projet professionnel

Les étudiants de la première et de la dernière année des études du premier et du deuxième cycle souhaitent étudier ce qu'ils trouvent intéressant et attrayant et ce qui leur sera utile par rapport à l'activité professionnelle qu'ils envisagent

et qu'ils aimeraient exercer dans le futur. Il s'agit d'une grande variété de métiers parmi lesquels ceux de traducteur-interprète, d'enseignant et d'employé dans une entreprise s'avèrent les plus importants selon le critère quantitatif.

Tableau 1. Projets professionnels des étudiants des filières linguistiques et leur évolution au cours des études (données en %)

Métier / poste	global de réponses	les étudiants de licence		les étudiants de master	
		première année	dernière année	première année	dernière année
Traducteur / interprète	40	39,7	39,2	47,9	31,7
Enseignant	22,9	17,6	23,5	32,4	31
Salarié(e) dans une entreprise / institution	10,4	6,8	15,2	9,1	19,4

Source : auteures de l'article.

La plupart des étudiants interrogés associent leur projet professionnel au métier du traducteur. Si les étudiants de licence maintiennent ce choix dès le début jusqu'à la fin des études, ceux de master rectifient leur décision où certains renoncent à la traduction / l'interprétariat à la fin du cursus. La tendance est inverse pour le métier de l'enseignant pour lequel l'intérêt augmente au sein des étudiants de licence, tout en restant stable parmi les étudiants de master. La plus grande évolution est observable dans la catégorie des réponses concernant le travail en entreprise. Les réponses formulées au début et à la fin des études montrent une augmentation importante de l'intérêt des étudiants pour le travail dans des établissements privés et publics sans spécifier pourtant le poste ou la nature de l'activité visée. Si l'on prend en compte des professions et secteurs d'activité indiqués en plus petit nombre², il est possible d'obtenir un nombre encore plus élevé de réponses dans cette catégorie grâce aux domaines, types d'entreprises et d'établissements dans lesquels les étudiants se voient occuper des postes (p. ex. le tourisme, les arts, les médias, la finance, la publicité, l'administration publique, etc.).

À part les indications présentées dans le tableau 1, la totalité des réponses fournies par les étudiants par rapport à l'activité professionnelle visée permettent d'identifier environ 150 métiers dont la nature est très diverse (p. ex. archéologue, constructeur, juriste, psychologue, mécanicien, chauffeur, plombier). Certains choix n'appellent pas de réflexion à cause de leur caractère unique et

probablement aléatoire. Les données mieux représentées dans le corpus analysé nous amènent à constater une grande variété de projets professionnels auxquels les études linguistiques ne préparent pas nécessairement à 100 %. En effet, les réponses obtenues concernent les professions nécessitant une formation spécialisée dans d'autres domaines (p. ex. la psychologie, le droit, la finance), dans lesquels la langue étrangère constitue l'un des outils professionnels possibles. L'indication de professions qui ne sont pas directement en rapport avec la compétence linguistique en LV peut indirectement suggérer le double cursus suivi par les étudiants durant lequel ces derniers acquièrent des qualifications professionnelles précises tout en perfectionnant leur connaissance des langues dans le cadre du cursus linguistique. Nous en concluons que les étudiants cherchent à investir leur connaissance de la langue dans divers domaines de travail et des activités professionnelles variées. Si les uns ont des projets professionnels précis et déterminés à l'avance, les autres visent à développer leur compétence en langues, celle-ci étant décisive pour le choix ultérieur de la profession, comme en témoignent de nombreuses réponses du type « le travail en langue étrangère » ou « le travail avec la langue étrangère ».

4. FORMATION PROFESSIONNALISANTE DANS LES FILIÈRES LINGUISTIQUES

Parmi les trois visées professionnelles déclarées massivement par les étudiants des philologies (cf. tableau 1), la formation au métier d'enseignant a été déjà largement décrite dans de nombreuses publications, raison pour laquelle nous n'allons pas l'envisager dans la présente étude. Nous nous concentrerons par contre sur la manière dont les universités polonaises forment les futurs traducteurs (vocation philologique traditionnelle, cf. 4.1) et les salariés qui utilisent leurs connaissances d'une LE dans les entreprises (perspective ouverte par la transition vers une économie de marché, cf. 4.2). Les constatations qui s'ensuivent sont appuyées sur les résultats d'une recherche menée sur les programmes d'études (de 2018–2019 et 2019–2020) proposés au sein de 6 philologies (allemande, anglaise, espagnole, française, italienne et russe) dans 22 établissements universitaires en Pologne (Gajewska et al. 2020).

4.1. Traduction spécialisée : pas seulement pour les futurs traducteurs / interprètes

Il est évident qu’être interprète suppose une bonne connaissance de la langue étrangère, ainsi donc la préparation à ce métier s’opère également à travers des cours axés sur l’acquisition de celle-ci. Cependant, dans la présente recherche nous allons restreindre notre analyse aux cours de traduction. Tous les programmes examinés prévoyaient pour le moins un cours de ce type, ce qui semble une tentative, plus ou moins consciente, de répondre aux attentes des étudiants potentiels.

La professionnalisation des traducteurs *in spe* s’effectue dans le cadre de cours appelés « traduction » tout court ou bien définis de manière plus précise : traduction orale, écrite, littéraire, consécutive, simultanée... Ces cours ont pour objectif de familiariser les étudiants avec les stratégies utiles dans la profession, ainsi qu’avec les outils techniques nécessaires lors de la traduction assistée par ordinateur ou l’interprétation de conférence. La continuation de l’étude de Smuk et al. (2023), portant cette fois sur les carrières professionnelles des diplômés en philologie, n’est pas encore terminée. Cependant, il semble que la traduction littéraire ou l’interprétation en cabine ne constituent la principale source de revenus que pour un nombre relativement restreint de diplômés. Pour cette raison, nous nous intéresserons plus particulièrement à un volet de formation qui offre potentiellement des débouchés plus larges, à savoir à l’initiation à de différentes espèces de traduction « spécialisée » (désormais TS). Même si la frontière entre les langues / textes / discours « spécialisés » ou « généraux » est difficile à tracer (cf. Gajewska & Sowa 2014 : 18–25), le vocable cité est communément utilisé dans la pratique éducative.

Tableau 2. Cours de traduction(s) spécialisée(s) dans les programmes examinés²

Niveau :	Philologie anglaise	Philologie française	Philologie espagnole	Philologie italienne	Philologie allemande	Philologie russe
I ^{er} cycle :	23/39 (59 %)	8/24 (33 %)	8/16 (50 %)	9/14 (64 %)	22/35 (63 %)	18/35 (51 %)
II ^e cycle :	25/36 (69 %)	11/18 (61 %)	8/11 (73 %)	8/12 (66 %)	29/34 (85 %)	20/28 (71 %)

La TS est devenue actuellement un élément courant des études philologiques. Le tableau 2 montre qu’au moins un cours de ce type est proposé dans une partie considérable des programmes de celles-ci, ceci dès le I^{er} cycle. Parfois cette notion apparaît dans le nom même des formations proposées (« Études

² Certaines philologies proposent plus d’un programme d’études.

facultaires de traduction spécialisée et professionnelle⁴ », « Terminologie et traductions spécialisées⁵ ») : une telle présentation du profil éducatif semble avoir un caractère informatif et publicitaire, c'est-à-dire encourager les candidats intéressés à acquérir des compétences particulières. En effet, selon les acceptions courantes, la TS vise des discours et des compétences utiles dans le monde de l'économie et des professions.

Parmi les propositions recensées, les cours les plus nombreux sont de loin la traduction juridique et la traduction économique (envisagées de manière générale ou restreinte, p. ex. à la traduction de contrats). Cependant, on offre aussi des cours de traduction médicale, technique (scientifique ou de vulgarisation) et informatique, associés parfois dans des ensembles très complexes et ambitieux (p. ex. TS « juridique et industrielle-commerciale » ou « médico-cosmétologique et technico-industrielle »). Les cours de TS relevant du domaine de la logistique et de la gestion du trafic transfrontalier, nouveauté intéressante, dépassent déjà en nombre les cours de traduction touristique.

Les formations mentionnées ci-dessus, notamment en traduction juridique, préparent au métier de traducteur, dont de traducteur assermenté. Parallèlement, elles forment également au travail en entreprise : l'avantage d'un diplômé en philologie et une raison possible pour l'employer dans une entreprise est sa capacité à traduire oralement ou par écrit des discours ou des textes liés aux activités de production ou de commerce. Il convient toutefois de noter que le nombre d'heures de cours nécessite d'estimer avec prudence les compétences acquises au cours des études dans le domaine de la TS, d'autant plus que lorsqu'il s'agit d'un discours professionnel, un étudiant en philologie commence généralement avec un très faible niveau de connaissances langagières spécialisées, non seulement en langue étrangère mais aussi en celle maternelle.

4.2. Travailler « en langue étrangère »

Parmi les professions que les étudiants souhaiteraient exercer, l'occupation vaguement définie comme « travailler dans une langue étrangère » ou « travailler avec une langue étrangère » semble correspondre au travail en tant que salarié dans une entreprise ou une institution. Or, il existe des propositions éducatives qui répondent à cette demande. Désirant rendre leurs cursus d'études linguistiques avantageux, les filières des langues vivantes s'efforcent de modeler leurs programmes. Souvent⁶, ces programmes constituent des ensembles cohérents, couvrant un large éventail de cours qui préparent à évoluer dans un secteur donné. Leurs noms évocateurs (langues étrangères « en affaires », « dans le secteur des services », « en diplomatie ») peuvent être envisagés en tant que stratégies

promotionnelles, donnant aux candidats une idée de l'utilité du contenu et de la portée de la formation.

Là encore, le développement de compétences en LE a lieu pendant la (presque) totalité du parcours éducatif. Toutefois, nous envisagerons en détail juste un fragment de ce volet, soit les cours potentiellement professionnalisants qui peuvent être rassemblés sous la bannière de l'enseignement des langues « sur objectifs spécifiques ». De même que les traductions spécialisées, ils ont désormais une place stable dans les cursus (cf. tableau 3).

Tableau 3. Pourcentage des cours de langues sur objectifs spécifiques dans les programmes examinés

Niveau :	Philologie anglaise	Philologie française	Philologie espagnole	Philologie italienne	Philologie allemande	Philologie russe
I ^{er} cycle :	32/39 (82 %)	17/24 (71 %)	8/16 (50 %)	7/14 (50 %)	25/35 (71 %)	28/35 (80 %)
II ^e cycle :	26/36 (72 %)	7/18 (39 %)	5/11 (45 %)	8/12 (66 %)	20/34 (59 %)	17/28 (61 %)

L'analyse des formations langagières spécifiques proposées aux philologues montre que la grande majorité d'entre elles concernent des langues de spécialités, découpées sur la base des secteurs de l'activité économique. La variante la plus fréquemment proposée est la langue de l'économie ou des affaires, suivie par le langage juridique. En troisième position arrive la langue du tourisme et de l'hôtellerie, dont la connaissance prépare à des professions à la portée même des diplômés ayant des connaissances langagières relativement faibles. En plus de la « grande triade » présentée ici, les étudiants en philologie se voient également proposer d'autres langues spécialisés : de la médecine, de la diplomatie, des administrations, de la logistique et du transport, de la douane, etc.

Lorsqu'il s'agit de l'efficacité réelle d'une telle éducation, deux remarques nous viennent à l'esprit. L'économie, le droit, voire même le tourisme et l'hôtellerie font référence à de vastes domaines de l'activité humaine. Ainsi, lorsque l'on s'intéresse à la dimension temporelle de la formation (15, rarement 30 cours d'une heure et demie), il devient évident qu'elle ne peut être qu'une introduction à la communication dans les domaines respectifs, et que les concepteurs des cours seront confrontés à la tâche difficile d'une sélection rigoureuse des contenus. De plus, l'exercice de certaines professions exige parfois des qualifications supplémentaires : à moins que le diplômé ne soit également un médecin certifié, il n'utilisera ses connaissances en langues spécialisées que pour les traductions.

5. EN GUISE DE CONCLUSION : LES LIMITES DE LA PROFESSIONNALISATION DES CURSUS LINGUISTIQUES AU NIVEAU SUPÉRIEUR

Jusque dans les années 1990, les philologies universitaires préparaient traditionnellement les étudiants à exercer le métier d'enseignant et, dans une moindre mesure, de traducteur assermenté ou littéraire. L'ouverture du marché et les processus de mondialisation ont élargi cet éventail de perspectives professionnelles à divers types de postes dans des entreprises de production ou de commerce, nécessitant une communication efficace ancrée dans des variantes linguistiques spécialisées. Une enquête sur les attentes des étudiants en philologie dans les universités polonaises montre qu'ils sont ouverts à diverses options de carrière : si les choix majoritaires s'orientent autour de trois axes principaux, ils sont accompagnés par une panoplie de professions très variées.

Les transformations socio-économiques ont entraîné un changement des attentes à l'égard des diplômés des études philologiques : on attend qu'ils soient des experts en langues étrangères à un niveau supérieur, maîtrisant les langues spécialisées et professionnelles (Dębski 2002 : 260 ; distinction entre langue spécialisée et professionnelle d'après Mourlhon-Dallies 2006). L'étendue des tâches assignées aux traducteurs s'est également élargie à cet égard. La préparation langagière spécialisée doit, d'une part, répondre à la demande du marché et, d'autre part, aux possibilités d'atteindre réellement l'objectif (soit les compétences supposées) avec un groupe cible spécifique au cours d'une période d'enseignement donnée. Cependant, dans le cadre d'une philologie universitaire, il n'est pas facile de former des professionnels immédiatement opérationnels à un poste donné.

Par rapport à une fonction ou un lieu de travail précis, on peut aisément distinguer tous les genres appropriés (*genre network*, Swales 2004) et les logiques d'activité professionnelle (« logiques professionnelles », Mourlhon-Dallies 2008) que les apprenants peuvent ensuite s'approprier pendant un nombre d'heures de cours généralement assez limité. Or, les études philologiques ne préparent généralement pas à une profession prédéterminée, permettant de prédire les tâches futures (y compris les tâches linguistiques) du diplômé. Par conséquent, l'entité qui le forme ne peut pas – et ne doit même pas – lui offrir une formation précise mais étroite dans un domaine donné, lui permettant d'opérer uniquement dans un lieu de travail spécifique, tel le poste de contrôle frontalier.

Au cours de la période sous revue, certaines universités ont relevé le défi de développer des études à profil non académique, mais pratique, destinées aux candidats intéressés par une carrière professionnelle particulière. Après quelques années, nombre de ces propositions ont disparu ou sont en voie de disparition, probablement en raison de la saturation du marché en spécialistes

dans les domaines concernés, ou de changement de contexte économique. Au niveau des attentes et des possibilités réelles en matière de professionnalisation, il semble donc plus raisonnable de miser sur des compétences plus larges, comme les langues des spécialités domaniales ou les compétences transversales utiles en entreprise. Sans être vraiment professionnalisants au sens propre du terme, les cours de traduction spécialisée / langues de spécialités variées permettent néanmoins d'élargir l'éventail des compétences potentiellement utiles à des divers postes de travail, tout en évitant de trop restreindre les opportunités professionnelles des diplômés.

Funding acknowledgement and disclaimer

No funding has been awarded related to the issues discussed in this paper.

BIBLIOGRAPHIE

- Dębski, A. (2002). Po co studiować dziś filologię obcą? Słowo o curriculum studiów neofilologicznych i kompetencjach absolwenta. Dans: W. Chłopicki (dir.), *Język trzeciego tysiąclecia II. Polszczyzna a języki obce: przekład i dydaktyka* (pp. 257–262). Kraków: Tertium.
- Gajewska, E. / Sowa, M. (2014). *LSP, FOS, Fachsprache... Dydaktyka języków specjalistycznych*. Lublin: Werset.
- Gajewska, E. / Sowa, M. / Kic-Drgas, J. (2020). *Filologia wobec wyzwań komunikacji specjalistycznej. Od współpracy z biznesem po kształcenie nauczycieli*. Poznań: Wydawnictwo Naukowe UAM.
- Guitton, Ch. (2000). La professionnalisation, nouvelle catégorie de l'intervention publique: L'exemple du programme «Nouveaux services, nouveaux emplois». *Formation Emploi*, 70, 13–30. http://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_2000_num_70_1_2904
- Le Boterf, G. (1994). *De la compétence. Essai sur un attracteur étrange*. Paris: Editions d'Organisation.
- Mourlhon-Dallies, F. (2006). Penser le français langue professionnelle. *Le Français dans le monde*, 346, 25–28.
- Mourlhon-Dallies, F. (2008). *Enseigner une langue à des fins professionnelles*. Paris: Didier.
- Mourlhon-Dallies, F. / Sowa, M. (dir.) (2023). L'enseignement des langues de spécialité à l'heure de la globalisation. *Neofilolog*, 61(2). <https://pressto.amu.edu.pl/index.php/n/issue/view/2733/831>
- Smuk, M. / Grabowska, M. / Sowa, M. (2023). *Studia filologiczne w Polsce z perspektywy studenta*. Kraków: Universitas.
- Swales, J.M. (2004). *Research genres: Explorations and applications*. Cambridge: Cambridge University Press.

Received: 28.10.2024; revised: 28.02.2026

**Cel: profesjonalizacja – oczekiwania studentów oraz programy kształcenia
w zakresie języków obcych**

ABSTRAKT. W niniejszym tekście proponujemy porównanie projektów zawodowych studentów filologii na poziomie licencjackim i magisterskim oraz proponowanego im kształcenia językowego, realizowanego w polskich uczelniach. Naszym celem jest ocena, czy i ewentualnie w jakim stopniu programy kształcenia filologicznego na poziomie szkolnictwa wyższego odpowiadają potrzebom i celom profesjonalizacji studentów. Nasza refleksja opiera się na badaniach empirycznych przeprowadzonych w formie ankiet wśród studentów kursów językowych (por. Smuk i in. 2023) oraz analizie modeli programów studiów w językach obcych (Gajewska i in. 2020).

SŁOWA KLUCZOWE: profesjonalizacja, filologia, szkolnictwo wyższe, programy nauczania języków obcych, tłumaczenia specjalistyczne, LSP.

ELŻBIETA GAJEWSKA

University of the National Education Commission, Kraków, Poland

elzbieta.gajewska@uken.krakow.pl

<https://orcid.org/0000-0002-4813-9322>

MAGDALENA SOWA

Maria Skłodowska-Curie University in Lublin, Poland

magdalena.sowa@umcs.pl

<https://orcid.org/0000-0002-9571-8693>